1101209101

DATE DEPOT :	2011-02-08
NUMERO DE DEPOT :	2011R012499
N° GESTION :	2001B11387
N° SIREN :	437977283
DENOMINATION :	DUTHILLEUL ET ASSOCIES SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE (
ADRESSE :	15 R DE BRUXELLES 75009 PARIS
DATE D'ACTE :	2010/02/12
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	RENOUVELLEMENT DE MANDAT D'ADMINISTRATEUR
	CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR(S)

01B 11387

Société DUTHILLEUL & ASSOCIES
Société Anonyme d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
Au capital de 50.000 euros
Siège social :
15 rue de Bruxelles - 75009 PARIS
R.C.S. B 437 977 283

PG du 12/2/2010
ROCA
PM du 12/2/2010

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 FEVRIER 2010

GTC DE PARIS
I . M R
08 FEV. 2011
R12499 N° Dépôt

L'an deux mille dix,
le 12 février à 10 heures

Les actionnaires de la Société DUTHILLEUL & ASSOCIES S.A., se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, au siège de la société, 15 rue de Bruxelles, 75009 PARIS, sur convocation faite par le Conseil d'Administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Frédéric DUTHILLEUL, Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Alain MARTINEZ et Monsieur Pierre JOFFREDO, acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Pierre JOFFREDO est désigné comme secrétaire.

Monsieur Christophe OLIVIER, représentant le cabinet EXCO BRETAGNE SAS, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, est excusé.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent 4.996 sur les 5.000 actions composant le capital social.

En conséquence, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

AM FDJ PM

Monsieur le Président met à la disposition des actionnaires tous les documents relatifs à la convocation des actionnaires conformément à la loi. Il dépose également les documents qui sont soumis à l'assemblée, à savoir :

- l'inventaire,
- le rapport du Conseil d'administration ;
- les rapports du commissaire aux comptes
- le texte des résolutions proposées.

Monsieur le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- renouvellement du mandat des administrateurs

Le Président déclare que tous les documents devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition au siège à compter de la convocation à l'assemblée. L'assemblée lui en donne acte.

Puis le Président présente le rapport du Conseil d'Administration et donne lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Le mandat des administrateur de la société arrive à expiration le 12 février 2010. Les mandats de Messieurs Frédéric DUTHILLEUL et Alain MARTINEZ sont renouvelés pour une durée de 6 ans. Le troisième administrateur, Monsieur Jean-Pierre ZERBIB,a pris sa retraite et n'est plus membre de l'Ordre des experts-comptables et de la Compagnie des commissaires aux comptes. Il est donc pourvu à son remplacement par Monsieur Pierre JOFFREDO, nommé pour une durée de 6 ans.

Nous remercions Monsieur Jean-Pierre ZERBIB pour son engagement constant au profit de notre société depuis la création de cette dernière.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, a été signé par le Président, le secrétaire et les scrutateurs.

Le Président
M. Frédéric DUTHILLEUL

Les scrutateurs
M. Alain MARTINEZ

M. Pierre JOFFREDO